

Convocation le : 19 septembre 2017

Compte-rendu affiché le : 03 octobre 2017.

*L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre, à 18 h 30, heure légale, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LAMOTTE, Maire.*

**Etaient présents** : Messieurs LAMOTTE Bernard, BAYARD Léon, BONNARD Yannick, DE ANDRIA Thierry, GOEMAERE Richard, JOSSE Michel, LEJEUNE Jean-Marie, Mmes FENELON Catherine, THUILLIER Christiane, BONVARLET Lina, GRICOURT Catherine.

**Etaient absents excusés** : M. LERCH Didier qui avait donné pouvoir à GOEMAERE Richard, Mme DAMADE Claudie

**Etaient absents** : Mme ROUSSEL Sabine et M.LESENNE Olivier.

## ORDRE DU JOUR

Le procès-verbal du conseil du 11/07/2017 est adopté à l'unanimité.

### **1 - RENTREE SCOLAIRE**

83 élèves sont inscrits cette année à l'école communale, ce qui représente 58 familles. Effectif qui risque de poser problème dans les années à venir s'il ne remonte pas.

Les enfants sont ainsi répartis entre les classes :

Melle LEBEAU maternelle = 19 élèves, soit toute petite section : 5, petite section 5, moyenne section : 9

Mme BULLY = 24 élèves, soit grande section maternelle : 8, CP : 16

M. VALLEZ = 19 élèves, soit CE1 : 7, CE2 : 12

Mmes HOUSSAYE et LEMAIRE = 21 élèves, soit CM1 : 12, CM2 : 8

En moyenne 48 enfants sont inscrits à la cantine chaque jour.

### **2 - AVANCEMENT DES TRAVAUX**

► L'extension du circuit de chauffage central de la mairie/école vers la cantine a été réalisée par M. GENGE Sylvain. Nous attendons son passage pour remettre en route la chaudière.

► L'agent technique a passé pratiquement 3 semaines pour exécuter divers travaux dans les salles de classes et les toilettes, travaux qui normalement devraient être pris en charge par la CABS mais leur réactivité est faible.

► Rue du 11 Novembre les bordures ont été abaissées au niveau de la propriété n° 312 et le trottoir a été refait du numéro 300 au numéro 376, comme prévu au budget 2017.

► Le parking rue du 11 Novembre a été rechargé et goudronné car des trous s'étaient formés. Celui du Bout de la Ville sera gravillonné prochainement.

- ▶ **Eglise** : nous avons eu l'accord de subvention de la DRAC pour la deuxième tranche de travaux et celle-ci nous a déjà été versée.  
Les travaux de maçonnerie vont débuter cette semaine.  
Ceux-ci vont durer environ 3 mois, période pendant laquelle la petite porte sera condamnée, l'accès se fera donc par le porche.  
Les travaux pour remédier aux écoulements d'eaux sont programmés après cette première phase.  
Le produit de traitement des fresques a été projeté et les protections posées.
- ▶ **Vestiaires du stade** : le chauffe-eau a été changé, c'était encore celui d'origine.  
Deux nouveaux blocs d'éclairage ont été posés.  
Les résultats devant être envoyés sitôt l'issue des matches, un branchement Internet a été créé. Une partie des frais et d'abonnement seront prises en charge par l'AS2A.  
La subvention 2017 ayant déjà été versée, cette somme sera ôtée de la subvention 2018 du club.
- ▶ **Salle communale** : les tablettes des armoires à vaisselle ont été décapées et repeintes. Un four micro-ondes a été acheté. Les travaux de toiture vont être réalisés par l'entreprise THUILLIER Julien.
- ▶ **Cimetière** : nous avons adressé un courrier à Mme BRUYER Florence pour accepter sa proposition de prix. Nous n'avons pas de nouvelles, nous attendons son accord pour faire border la parcelle.  
Les produits de traitement étant pratiquement interdits, nous essayons de maintenir le cimetière propre.
- ▶ **Eclairage public** : l'entreprise Demouselle n'a pas encore effectué les travaux d'extension Chemin de la Famille Cocu et Chemin Latéral car elle est en rupture de candélabres.  
Cette entreprise interviendra dès qu'elle disposera des fournitures.
- ▶ **La Chambre d'Agriculture** a envoyé son rapport suite aux inondations du 20 septembre 2014. Elle préconise la plantation de haies. Une réunion va avoir lieu avec les agriculteurs concernés. Ce dossier pourrait être subventionné de 60 à 80 %.
- ▶ **Le chantier d'insertion** va intervenir pendant les vacances de la Toussaint sur la dernière façade de l'école, du logement et de l'agence postale.
- ▶ **La société Tonte 80** a établi un devis pour la taille des haies du cimetière et une partie des haies du stade : 2 800 € HT. Le conseil municipal est favorable à l'unanimité. En ce qui concerne le cimetière, la tonte devra être terminée avant la Toussaint.
- ▶ **L'agent technique** a taillé les talus rue de Mérélessart, de Vergies et de Métigny.

### 3 - QUESTIONS DIVERSES

- ▶ **L'Harmonie** a demandé l'autorisation au prêtre de donner son concert annuel dans l'église. Apparemment celui-ci est contre. Nous attendons sa réponse officielle et en cas de refus Monsieur le Maire se propose de le rencontrer.

► Pour féliciter et remercier l'Harmonie suite au 1<sup>er</sup> prix avec mention qu'elle a obtenu lors du concours d'Abbeville, un pot lui sera offert après la répétition du 30 septembre 2017.

► **Détachement de la commune de la CABS**

Le dossier progresse puisque nous avons l'accord de sortir de la CABS et l'accord pour entrer dans la CC2SO Passage de notre dossier en commission le vendredi 29 septembre 2017. Si notre dossier est accepté le changement de communauté sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

► **Participation citoyenne très peu de monde lors de la réunion publique**

Le dispositif demande des personnes volontaires pour être référents

Le conseil municipal est favorable pour adhérer au concept.

► Lundi 25 septembre a eu lieu une réunion d'informations publique concernant une mutuelle communale. Très peu de personnes étaient présentes. Si vous êtes intéressé la mairie peut vous communiquer les coordonnées de la compagnie.

► **Assainissement** : le dossier d'affermage arrive à expiration dans 18 mois. Un appel d'offres a été lancé pour rechercher un cabinet de maîtrise d'œuvre chargé de nous assister dans le choix d'un nouveau délégataire. Une seule réponse à ce jour sur 5 dossiers envoyés.

► L'agent technique a beaucoup de mal pour désherber les trottoirs et les caniveaux malgré deux traitements successifs le résultat est peu probant  
Le prochain balayage de la commune sera réalisé après la fin de l'ensilage des maïs.

► Groupama a posé un radar pédagogique à titre expérimental pendant 10 jours, rue du Bout de la Ville. Les résultats n'ont pas encore été communiqués.

► Une partie des Membres du Conseil municipal a recensé l'état des trottoirs de la commune, à l'initiative de Mme Claudie Damade et de M. Thierry De Andria.  
Nous attendons leur compte-rendu.

► Ancienne usine Lefebvre : le propriétaire relancé une fois de plus, par téléphone, promet verbalement d'intervenir ... attendons son intervention !

► Un courrier a été adressé au chef du Centre de Secours d'Airaines pour que des sapeurs-pompiers soient présents lors des commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre à Allery.

► Monsieur le Maire rappelle que les travaux pour la viabilisation du Chemin d'Abbeville sont à la charge du lotisseur.

#### 4 - DROIT D'INITIATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- **D. LERCH** (questions posées par écrit) :

Favorable pour adhérer au concept participation citoyenne et pour être référent de la commune

Peut-on poser des panneaux de rappel « limitation vitesse 50 » aux entrées du village ?

Pourrions-nous voir avec l'association le Souvenir Français pour donner un coup de pouce à l'entretien de 5 sépultures de soldats « Mort pour la France », car elles sont dans un triste état.

Miroir intersection Chemin de la Famille Cocu et Chemin d'Airaines à nettoyer  
Réponse du Maire : il est à changer

Peut-on mettre sur le site les comptes rendus de réunion du conseil municipal  
Réponse du Maire : pas d'objection

- **R. GOEMAERE** : les talus n'ont pas été débroussaillés jusqu'à la limite du territoire  
Réponse du Maire : j'irai voir sur place

- **L. BONVARLET** : le chemin entre l'APC et l'ancienne poste est à élaguer  
Réponse du Maire : ce sera fait très prochainement

- Buisson à tailler, à l'intersection de la rue Des Canadiens et du Chemin de la Famille Cocu.

- **T. DE ANDRIA** : à quoi servent les câbles posés sur la route du Chemin d'Airaines ?  
Réponse du Maire : à compter les voitures qui passent pour une éventuelle pose de chicanes.

Il faudrait contrôler les horloges de programmation de l'éclairage public  
Réponse du Maire : l'entreprise GAFFE va régler le problème

- Horaire des réunions du conseil municipal trop tôt. 19 h 30 serait plus adapté  
Réponse du Maire : OK

- réponse par mail : moyen de communication moderne

- Chemin au-dessus de la Vierge : voitures mal garées + haie à tailler à l'entrée

- Quand aura lieu le recensement de l'état des chemins communaux  
Réponse du Maire : après la fin de l'ensilage des maïs

- **C. THUILLIER** : « opération Brioches » le samedi 07 octobre 2017  
5 équipes sont nécessaires :

- Didier Lerch et Yannick Bonnard
- Catherine Gricourt et Christiane Thuillier
- Lina Bonvarlet et Catherine Fénelon
- Sophie et Pierre Storme
- Léon Bayard et Jean-Marie Lejeune

Si quelqu'un se désiste Bernard Lamotte et Michel Josse sont volontaires.

- **C. FENELON** : Compte rendu de l'ALSH de juillet 2017, géré par la CABS.

Le recours à des minibus pour les sorties limitant le nombre d'enfants a entraîné le mécontentement des parents.

Le ticket de cantine est passé de 3.05 à 2.60, par contre le système de réservations par Internet n'est pas encore opérationnel.

Les tarifs pour l'ALSH de la Toussaint ne sont pas encore connus, la CABS doit les harmoniser pour tous ses accueils de loisirs.

Séance levée à 20 h 30

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Et ont signé au registre les membres présents

Le Président

Les Membres